

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

-----

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/09/2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 13 septembre 2013, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Hubert FRATICELLI, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Alain CULLET, Laurence LEMOINE

Excusé : Jean Luc BERTAMELLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve le compte rendu de la séance du 26 juillet 2013 et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Avant d'aborder l'ordre du jour,

- M. le Maire indique que pour les colis de Noël de cette fin d'année, il sera procédé comme l'an dernier, à savoir : donné en fonction du choix de la personne, soit un colis, soit un bon d'achat.
- Précise que la maison « Suchet » se situe « Rue de la Mairie » et sera numérotée sur cette rue.

#### **1- Signature de la promesse d'achat de terrains à la SAFER :**

M. le Maire précise que, comme il en avait été convenu lors de précédentes réunions (réserve foncière) et suite à notre demande, la SAFER nous propose une promesse de vente en vue d'acquérir 26 parcelles situées sur la commune d'une contenance de 1ha 10a 28 ca. Le prix d'acquisition de ces parcelles a été fixé à 4 950 € sans les frais.

Le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de cette promesse et autorise M. le Maire à la signer.

#### **2- Avenant au contrat collectif de la M.N.T « maintien de salaire »**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les cotisations afférentes au contrat de prévoyance collective de la M.N.T « maintien de salaire » en cas d'arrêt maladie seront portés à 0,75% du montant brut indiciaire (0,70% actuellement)

Le Conseil Municipal autorise la signature de cet avenant.

#### **3- Décisions modificatives du Budget**

a)- Pour permettre le remboursement des salaires et des frais de l'agent mis à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires.

En effet des crédits ont été prévus jusqu'au 31 mai, il faudrait prévoir 7 500 € supplémentaires sur l'article 6218 chapitre 012 :

Recettes supplémentaires de remboursement des salaires de Gras Savoye : 3 000€ et 4 500 € à prendre sur le chapitre 011 : charges à caractère général.

b)- Pour payer la facture ETRAL de rectification de l'accès au cimetière

Pour payer la facture, besoin de 3 700€ à prendre sur l'opération « cimetière » et ouverture d'une opération « accès du cimetière » du même montant.

- **4- Le conseil Municipal prend connaissance : point sur les travaux :**

Cimetière : Le marché avec ETRAL est terminé. Les barrières et le portail sont posés et réglés pour 30 187 €. Reste à payer une facture d'ETRAL de 35 000 €, les honoraires SITES pour 2 600 € et la facture pour la reprise de l'accès et du mur : 3 700 €

Protection du village : le marché + avenant n°1 et n°2 sont terminés.

En 2013, a été réglé à BASSO : 54 932 € à l'ONF-RTM : 8 946 €

Reste à encaisser 14 000 € de subvention, on vient d'obtenir 9 186 €.

Le gros cailloux qui est tombé n'a toujours pas été enlevé.

Courriers faits :

- à AXA pour déclaration de sinistre sur le transformateur du Puits et sur la cellule de celui de Fontaine. L'expert est passé et on attend la décision de l'assurance sur la prise en charge ou non des frais qui sont conséquents
- A ERDF pour une demande de remise des frais de coupure pour notre intervention sur le transformateur de Fontaine.

Courriers reçus : de la Trésorerie Principale pour l'Agence de l'Eau qui n'a pas annulé les pénalités pour retard de paiement de la redevance prélèvement. Les frais ont donc été payés.

**Divers :**

- l'appartement du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne école a été libéré, l'état des lieux réalisé sans observation ni réserve. Il est décidé des travaux d'entretien suite au départ (peinture, tapisserie, barrière extérieure et robinet d'arrêt avant compteur d'eau à changer. Devis de travaux à solliciter auprès d'entreprises locales. Le barillet et la clé du garage ont été changés
- Que le poteau d'incendie (situé vers la maison FIARD) fuit au niveau du joint
- Que des compteurs d'eau ou robinets d'arrêt avant compteur sont à changer parce qu'usagés.
- Et des difficultés d'installation techniques d'un compteur par appartement dans une maison en copropriété.

**5 - Intercommunalité :**

a) CCCT : Réunions prévues pour installation de nouveaux conseillers délégués de Moutiers, pour la modification des statuts en vue de l'adhésion de ST Martin de Belleville, pour la mise en place d'une redevance spéciale « déchets » pour les professionnels.

b) SIERRS : Ouverture progressive de l'EHPAD d'Aigueblanche

c) SIVOM : avancée des travaux de l'école de musique. Deux bus sont à disposition pour les activités jeunesse.

### Comptes rendus de réunions

- avec Stéphane EYNARD de la Régie Electrique de Bozel. Une réunion de travail sera programmée en novembre pour des décisions à prendre lors du prochain conseil municipal concernant la Régie Electrique.

### Urbanisme :

- Permis de construire autorisés : NEANT
- Déclarations préalables autorisées : - CULLET Benoit : réfection de toiture
- RISTAT Bernard pour changement de fenêtres
- CULLET Olivier pour création d'un SAS devant la porte d'entrée

### Courriers divers :

- Mme la Présidente des Aînés Ruraux et des responsables du centre des Resto du Cœur de Moutiers Tarentaise remercient le Conseil Municipal pour la subvention versée.
- Des panneaux d'informations du sentier du Mont Cuchet à poser par l'ONF
  
- La piste 1100 est toujours coupée pour des travaux préparatoires aux gros travaux prévus par EDF en 2014 pour la chute de la Coche (commune de Le Bois)
- Qu'une porte a été posée devant la source du bassin de La Fontaine. Pour les besoins d'eau « particuliers » ils se feront dorénavant à partir du bassin.
- Rappelle que les vannes d'eau ne doivent absolument pas être manœuvrées.
- Remercie les bénévoles qui ont cuit le pain dernièrement.
- Un Elu demande s'il y a une possibilité d'installer des lampadaires solaires au cimetière. Avant toute décision, il est nécessaire de demander un devis.
- Donne l'autorisation de recourir à un huissier en cas de besoin pour le recouvrement des impayés et procédure ultime.
  
- Réunions diverses :
  - COLLECTIF / défense de l'hôpital le 18/09/2013 à 19h00 à Moutiers
  - Illettrisme le 20/09/2013, salle des fêtes de Moutiers à 18h00
  - Fête du Livre les 21 et 22/09/2013 à l'école « du Roc » à Salins les Thermes
  - Avec Mme la Sous Préfète, rassemblements raves parties le 10/10/2013
  - L'archéologue viendra faire son exposé en octobre en soirée

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 29 novembre 2013.

Séance levée à 20h35

Le Maire,  
Marin SOLLIER